



دادگاه مردمی برای زنان افغانستان  
د افغانستان دینخو لیاره واسی محکمه  
PEOPLE'S TRIBUNAL FOR  
WOMEN OF AFGHANISTAN  
PERMANENT PEOPLE'S TRIBUNAL

# JUGEMENT RÉSUMÉ

## Tribunal Populaire pour les Femmes d'Afghanistan

---

11 décembre 2025 | La Haye, Pays-Bas

# Le Mandat et la Compétence

## L'ORIGINE

Une procédure initiée suite à la requête de quatre organisations de défense des droits humains : Rawadari, AHRDO, DROPS, et Human Rights Defenders Plus.

- \_\_\_\_\_ :
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## L'AUTORITÉ

Le Tribunal Permanent des Peuples (TPP) a reconnu la situation des femmes et des filles en Afghanistan comme relevant de sa « compétence urgente ».

**CONTEXTE :** Une situation effroyable concernant près de 21 millions de femmes et de filles.



« Les femmes sont soit faites pour le foyer, soit pour la tombe. »

— Une survivante afghane devant le Tribunal (PTWA)

« Elles étaient vivantes, mais elles ne vivaient plus ; elles respiraient à peine. »

# L'Acte d'Accusation

## 1. INDIVIDUS

Dix hauts responsables Talibans.

## 2. ENTITÉ

Les Talibans en tant que groupe organisé.

## 3. ÉTAT

L'État afghan.

**LES CHARGES : Violations du droit pénal international et du droit international des droits de l'homme.**

*Note : Tous les accusés ont été notifiés. Aucune réponse ni participation n'a été reçue.*

# **VERDICT : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ**

Le Tribunal a conclu que les politiques et actions des Talibans constituent des crimes contre l'humanité, notamment le crime de « persécution fondée sur le sexe ».

(Article 7 du Statut de Rome)

## **LE MÉCANISME**

Une campagne soutenue et délibérée menée au moyen d'édits, de décrets institutionnels et de violences systémiques.

**Responsabilité pénale individuelle établie.**



# La Suppression Systémique des Droits

1. Droit à la vie

2. Contre la torture

3. Liberté et sécurité

4. Contre la détention

5. ÉDUCATION  
(Exclusion)

6. TRAVAIL

7. SANTÉ

8. Expression

9. Circulation

10. Réunion

11. Autonomie corporelle

12. Participation politique

# Le Débat sur l'Apartheid de Genre

## LA RÉALITÉ (Les Faits)

Un système assimilable à l'apartheid : ségrégation, exclusion et domination institutionnalisées.

## LE DROIT (La Lacune)

La définition actuelle est fondée uniquement sur la race, non sur le sexe.

Nécessité urgente de codifier  
**ce crime en droit international.**

## Rejet de la Justification Religieuse

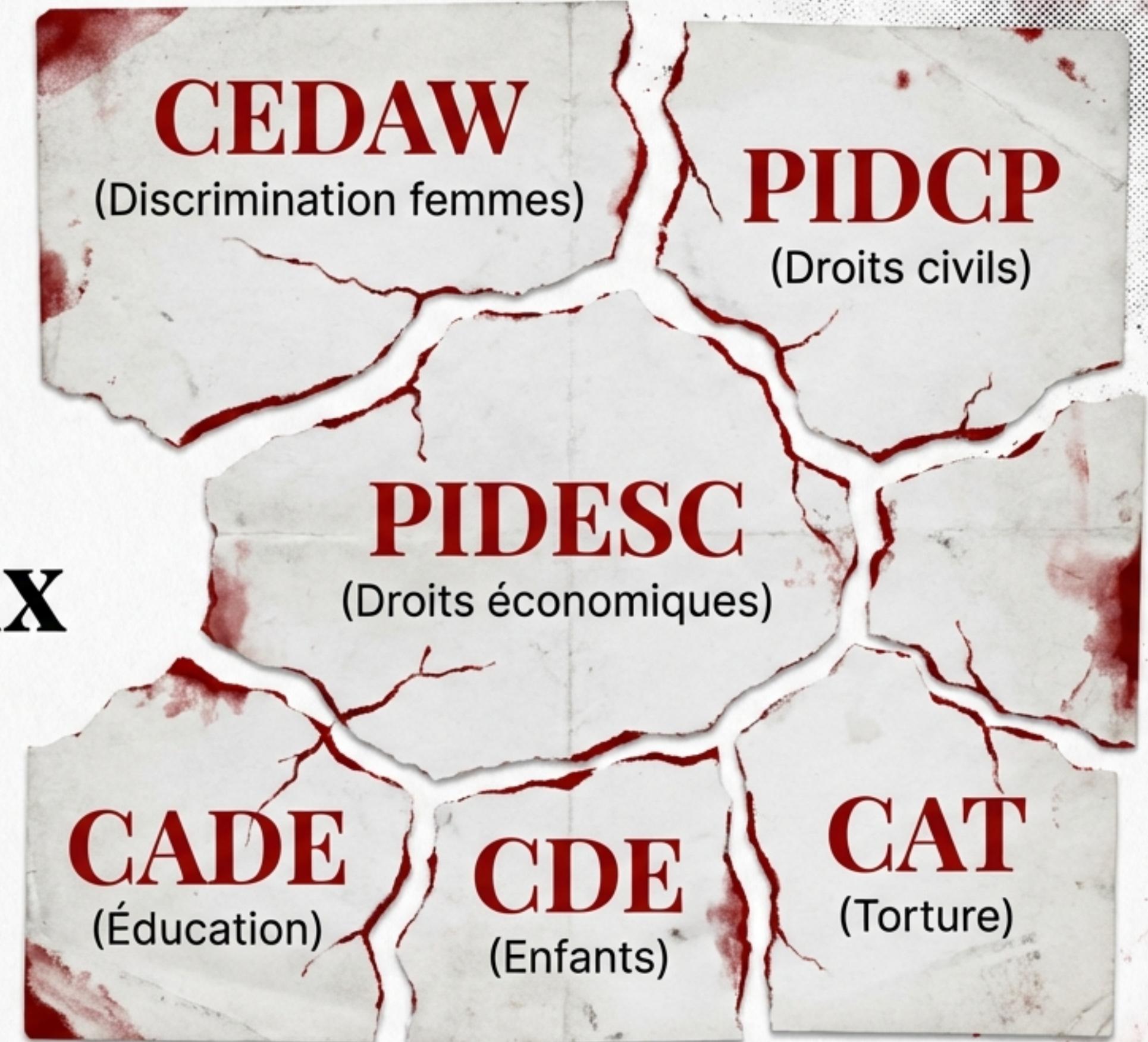
**Le Tribunal rejette toute prétention justifiant ces violations par la loi islamique.**

- Une interprétation sélective et politisée.
- Contraire au consensus islamique sur l'éducation et le travail.
- Contraire à la jurisprudence établie.

Source: Findings of the Independent Expert

# Violations des Traités Internationaux

L'Afghanistan est un État partie  
qui a failli à ses obligations.



# Un Impact Intergénérationnel et Mondial

## IMPACT LOCAL

Une grave privation des droits qui affectera la structure même de la société afghane sur le long terme.



## RISQUE MONDIAL

Le risque de normalisation de l'impunité pour d'autres sociétés.

**« L'impunité étant la norme. »**

# Recommandations : À l'État Afghan et aux Talibans

- 1.** **ABROGATION** : Annulation immédiate de tous les décrets et édits discriminatoires.
- 2.** **RÉTABLISSEMENT** : Retour complet des droits (éducation, travail, santé, mouvement).
- 3.** **CESSATION** : Fin immédiate des détentions arbitraires et de la torture.

# Diplomatie et Aide Humanitaire



## NON-RECONNAISSANCE.

Maintenir le déni de légitimité  
du régime taliban.



## AIDE DIRECTE.

Soutien humanitaire direct au peuple,  
contournant l'administration talibane.

Soutien accru pour les défenseurs des droits humains.

# Justice Pénale Internationale



## CPI (La Haye)

Accélérer les enquêtes sur les **crimes** contre **l'humanité** fondés sur le genre.



## CIJ (Justice)

L'**Australie**, le Canada, l'**Allemagne** et les Pays-Bas doivent faire progresser les procédures CEDAW.

**JURIDICTION UNIVERSELLE** : Activation immédiate par les États tiers.

# Solidarité et Codification

## MONDE ISLAMIQUE



L'OIC doit condamner ces restrictions comme étant contraires à la Charia.

## CODIFICATION LÉGALE



L'ONU doit codifier l'**APARTHEID SEXUEL** en tant que crime contre l'humanité.

Appel à l'action pour la solidarité internationale et la codification juridique.

# Briser le Crime du Silence

Un avenir différent est possible si  
nous refusons la complicité.

[afghanistantribunal.com](http://afghanistantribunal.com)